

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21514**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chef de projets culturels en évènementiel artistique

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Sciences-U Paris - Esupcom

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef de projets culturels en évènementiel artistique est amené à réaliser ces activités :

Activité 1 : Élaborer un projet culturel et artistique pour le compte d'une structure publique ou privée.

C1 - Élaborer un projet culturel s'inscrivant dans le cadre des politiques publiques nationales ou communautaire au vu des enjeux économiques et sociaux et de l'actualité artistique en maîtrisant les procédures d'appel à concurrence et en sélectionnant des projets pour mener à terme l'organisation d'actions culturelles et artistiques pour le compte d'une institution publique ou privée.

Activité 2 : Déterminer les conditions de réalisation du projet

C2 : Déterminer les conditions de réalisation du projet en mobilisant les moyens techniques et artistiques, en tenant compte du cadre juridique, réglementaire et financier pour mener des actions culturelles et artistiques à vocation sociale ou lucrative.

Activité 3 : Manager une action culturelle ou artistique

C3 : Manager des projets culturels et artistiques en Coordonnant les différentes tâches relevant de chaque équipe, en gérant la logistique technique et humaine, les délais, l'enchaînement des étapes de l'exécution des budgets pour accompagner le commanditaire dans le déploiement des moyens nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Activité 4 : Concevoir et conduire des actions de communication et de promotion des actions culturelles en Intégrant les médias informatiques et les technologies numériques

C4 : Elaborer, planifier et conduire une stratégie de Communication globale destinée à des publics en fonction de leur comportement socioculturels et des territoires en mettant en œuvre les politiques culturelles publiques, les techniques du marketing média et d'internet pour promouvoir et diffuser des contenus et des produits culturels et artistiques

Les nombreuses modalités d'évaluation mises en œuvre sont destinées à attester de la maîtrise des points suivants :

\* Repérer les comportements culturels à travers les éléments sociologiques et économiques des actions culturelles, ainsi que l'histoire de l'art et des civilisations.

\* Développer des projets culturels et artistiques par la maîtrise de l'environnement socioculturel d'un événement en fonction des publics et des contextes économiques, juridiques et territoriaux.

\* Maîtriser les mécanismes et les rouages des financements et des entreprises publiques et privés ainsi que les instances européennes et en maîtriser les outils de gestion et d'analyse.

\* Maîtriser la communication écrite et orale pour mener des négociations, des débats, des dossiers de presse et des réunions dans le cadre de la gestion des projets culturels.

\* Maîtriser les techniques de la communication événementielle, les relations publiques et les relations presse.

\* Mettre en œuvre une stratégie globale pour promouvoir et diffuser un produit culturel et artistique.

\* Utiliser les outils informatiques de la communication et de promotion des événements culturels par Internet et la pratique professionnelle de la langue anglaise.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chef de projets culturels exerce dans le cadre d'un champ professionnel qui couvre les secteurs de la culture, de la communication institutionnelle et des médias. Il intervient aussi bien dans le secteur public que dans les entreprises privées.

SECTEUR PUBLIC :

Collectivités : locales et territoriales (Mairie, Départements, Conseil Régionaux, Communautés urbaines, de communes ou d'agglomérations)

Compagnies de spectacles vivants : Théâtres, compagnie de danse, spectacles de rue, concerts de musique...)

Les centres culturels, les festivals, les manifestations interculturelles, les centres de formations à la culture et les milieux associatifs...

SECTEUR PRIVE :

Les entreprises de communication institutionnelle, les sociétés de communication événementielle, les studios de production de spectacles, les comité d'entreprises des grands comptes...

< Chef de projets culturels et artistiques

< Direction de centre culturel

< Chargé de production artistique

< Administrateur culturel

< Chargé de développement culturel

- < Chargé de communication culturelle
- < Manager d'événements culturels
- < Médiateur culturel
- < Chargé de mission en ingénierie culturelle

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Activité 1 : Élaborer un projet culturel et artistique pour le compte d'une structure publique ou privée.
- Activité 2 : Déterminer les conditions de réalisation du projet
- Activité 3 : Manager une action culturelle ou artistique
- Activité 4 : Concevoir et conduire des actions de communication et de promotion des actions culturelles en intégrant les médias informatiques et les technologies numériques

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	le Président responsable du titre, 2 professionnels praticiens du secteur de la culture dont un représentant les employeurs et l'autre les salariés et le responsable de la filière
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	le Président responsable du titre, 2 professionnels praticiens du secteur de la culture dont un représentant les employeurs et l'autre les salariés et le responsable de la filière
En contrat de professionnalisation	X	le Président responsable du titre, 2 professionnels praticiens du secteur de la culture dont un représentant les employeurs et l'autre les salariés et le responsable de la filière
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	le Président responsable du titre, 2 professionnels praticiens du secteur de la culture dont un représentant les employeurs et l'autre les salariés et le responsable VAE pour les candidats en validation des acquis

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projets culturels en événementiel artistique" avec effet au 1 septembre 2007, jusqu'au 25 novembre 2015.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

25 diplômés /an

**Autres sources d'information :**

[www.efficom.fr](http://www.efficom.fr)

[efficom](http://efficom)

**Lieu(x) de certification :**

SCIENCES-U PARIS - ESUPCOM

11-13 Rue Camille Pelletan  
92120 Montrouge

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ESCPM LILLE - ESUPCOM  
www.esupcom.com  
239 rue du Jardin des Plantes  
59000 Lille

ISME

www.isme.fr  
6 rue du Moulin de la Halvêque  
44300 Nantes

MAESTRIS - ESUPCOM

www.esupcom.com  
684 avenue du Club Hippique  
13090 Aix-en-Provence

SCIENCES-U PARIS - ESUPCOM

www.esupcom.com  
11/13 rue Camille Pelletan  
92120 Montrouge

ICCA FORMATION - ESUPCOM

www.esupcom.com  
46 rue de la Justice  
51100 Reims

INSTITUT FRANÇAIS DES AFFAIRES (IFA)

www.ifa-formation.fr  
4 Rue Saint-Charles  
57000 Metz

SCIENCES-U LYON - CRESFA

www.crespa.fr  
53 cours Albert Thomas  
69003 Lyon

SCIENCES-U LYON

www.sciences-u-lyon.fr  
53 cours Albert Thomas  
69003 Lyon

CRESFA FORMATION

53, cours Albert Thomas  
69003 LYON

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Chef de projets culturels en évènementiel artistique